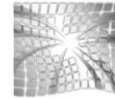




## Vigie des situations d'écllosion de COVID-19 dans les milieux de travail, excluant les milieux de soins, de garde et scolaires



Pour des milieux de travail en santé  
Réseau de santé publique  
en santé au travail

Rapport hebdomadaire, semaine du 28 juin au 4 juillet 2020

Le 10 juillet 2020

### Faits saillants

- ▶ Dix-sept<sup>1</sup> (17) régions sur 18 ont fourni des données sur les milieux de travail de leur territoire dans le cadre de la vigie des écloisions de COVID-19, dont 9 avec des situations d'écllosion en cours.
- ▶ Sous réserve des limites associées aux données du présent rapport, on observe une diminution du nombre de milieux de travail en situation d'écllosion et du nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion.
- ▶ Trois régions regroupent 83 % des 65 milieux de travail en situation d'écllosion et 93 % des 789 travailleurs affectés par ces écloisions. Douze des 17 régions n'ont soit aucune situation d'écllosion ou qu'une seule.
- ▶ Dans 10 des 65 milieux de travail en situation d'écllosion (15 %), on retrouve 20 cas confirmés et plus de travailleurs depuis le début de la situation d'écllosion dans ces milieux, dont cinq avec 50 cas et plus.
- ▶ En ce qui a trait à la taille de l'établissement lorsque l'information était disponible (61/65), 75 % (46/61) des milieux de travail en situation d'écllosion ont des effectifs de 50 employés ou plus, dont plus de la moitié (33/61) ont 100 employés et plus.
- ▶ Selon le nombre de milieux en situation d'écllosion, les secteurs les plus affectés sont ceux des commerces de détail (ex. Commerce de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac) et celui des industries des aliments (ex. Industrie du pain et des autres produits de boulangerie-pâtisserie). Par contre, c'est dans les secteurs des transports (ex. Transports en commun urbains) et des commerces de détail (ex. Commerce de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac) que se retrouve le plus grand nombre de cas confirmés de travailleurs.

### Contexte

- ▶ Ce rapport s'insère dans la vigie nationale de cas de COVID-19 réalisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en lien avec le déconfinement des milieux de travail et la *Proposition d'analyse et de vigie épidémiologiques pour assurer le suivi du déconfinement et de l'évolution de la pandémie au Québec* de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).
- ▶ Il répond au besoin du Directeur national de santé publique de suivre les écloisions de COVID-19 dans les milieux de travail autres que les milieux de soins, de garde et scolaires, en présentant le portrait des milieux de travail affectés par l'épidémie de COVID-19, pour la période en cours selon la [définition d'écloisions](#) retenue pour la vigie nationale.

<sup>1</sup> Données non disponibles pour la région 01 – Bas-Saint-Laurent.

## Méthode

### ► Population ciblée :

- Milieux de travail, excluant les milieux de soins, de garde et scolaires.

### ► Source de données :

- Les données ont été recueillies par les équipes régionales de santé au travail de chaque direction régionale de santé publique (DSPu), à partir des échanges avec leurs équipes régionales en maladies infectieuses.
- Les critères d'identification, d'extraction et de transmission des données utilisés par les régions sont identiques.
- Les données régionales ont été transmises<sup>2</sup> à l'équipe surveillance en santé au travail de l'INSPQ. Le jumelage avec des données provenant du système d'information en santé au travail (SISAT) a permis l'ajout de descripteurs sur l'activité économique du milieu de travail et son lieu géographique, à partir du numéro (No-ÉTA) attribué à chaque établissement du Québec qui cotise à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).
- Une procédure permet aux régions d'attribuer un No-ÉTA fictif pour les établissements non repérés dans le SISAT et de préciser le code d'activité économique.

### ► Analyses :

- Deux indicateurs sont produits et sont déclinés par type d'activité économique<sup>3</sup> et région sociosanitaire :
  - Nombre de milieux de travail en situation d'éclosion (selon la définition de cas qui suit);
  - Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion.

**Définition d'éclosion dans le milieu de travail :** Présence de deux cas confirmés ou plus au cours d'une période de 14 jours, sans nécessairement qu'il y ait de lien épidémiologique entre les cas<sup>4</sup> (définition plus sensible, de manière à être plus alerte). Une éclosion est terminée si aucun nouveau cas n'est survenu au cours des 28 jours suivant la date de déclaration du dernier cas confirmé<sup>5</sup> (utilisée comme *proxys* de la date de la dernière présence dans le milieu de travail).

---

<sup>2</sup> Données transmises le 7 juillet 2020 pour la semaine du 28 juin au 4 juillet 2020.

<sup>3</sup> Selon la Classification des activités économiques du Québec (CAEQ, 1984).

<sup>4</sup> Niveaux plus sensible ou plus spécifique possibles au niveau régional : un (1) seul cas OU deux (2) cas ou plus avec lien épidémiologique.

<sup>5</sup> À noter que pour la semaine du dimanche 28 juin au samedi 4 juillet 2020, période couverte par ce rapport, le dernier cas confirmé dans les milieux de travail a été déclaré entre le 7 juin et 4 juillet 2020.

## Interprétation et limites

- ▶ Comme il s'agit d'une vigie prospective, le présent rapport ne porte que sur les éclosions en cours. Il ne permet donc pas de dresser un portrait des éclosions terminées depuis le début de l'épidémie.
- ▶ En raison de la définition utilisée, ces données ne reflètent pas nécessairement une situation de transmission de la COVID dans ces milieux de travail.
- ▶ Les éclosions en cours dans les agences de placement de personnels de la santé, qui comportent plusieurs cas confirmés de travailleurs et travailleuses, sont exclues de la présente vigie, puisque celle-ci concerne uniquement les travailleurs hors des milieux de soins, de garde et scolaires. Dans le futur, les travailleurs de ces établissements ne seront pas inclus parce qu'ils sont déjà considérés dans les données relatives aux milieux de soins.
- ▶ Il existe une incertitude et une possible sous-estimation des situations d'éclosion. Alors que la vigie doit considérer tous les cas confirmés de travailleurs ayant été **présents dans le milieu de travail dans les 14 derniers jours** (à l'exclusion des cas en télétravail ou en congé), il semble que certaines régions ne comptabilisent que les travailleurs ayant été au travail dans une période de 48 heures avant le début des symptômes. Ceci a pour effet de sous-estimer le nombre de milieux et de travailleurs en situation d'éclosion.
- ▶ À cause d'un délai dans le traitement des données, le rapport peut sous-estimer le nombre réel de milieux en éclosion et le nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion, pour la semaine de vigie visée.
- ▶ Pour le secteur de la construction, contrairement aux autres secteurs d'activités, il n'y a pas à ce moment-ci<sup>6</sup> d'identification d'éclosion en fonction du lieu physique où le risque de transmission est possible, car l'information est rapportée selon l'adresse du siège social de l'employeur. Plusieurs cas pour un même employeur correspondront que très rarement à une véritable éclosion puisque ces travailleurs peuvent œuvrer sur des chantiers différents [recommandation de ne pas diffuser publiquement les données sur ce secteur à cause de cette limite importante]. L'information reste utile pour donner une idée du nombre de travailleurs affectés par la COVID-19.
- ▶ Ce constat s'applique également aux agences de placement de personnel puisque l'information sur le milieu de travail n'est pas captée.
- ▶ Les données sur les milieux de travail en situation d'éclosion ne doivent pas servir à l'évaluation de l'application des mesures de contrôle. Elle ne reflète pas les interventions qui ont eu lieu avec chaque milieu de travail.

---

<sup>6</sup> Des travaux sont en cours pour identifier les lieux physiques exacts pour le nombre de chantiers de construction avec des éclosions.

## Résultats

**Note :** Pour faciliter la lecture de ce rapport, les principaux tableaux sont présentés dans cette section. Des tableaux secondaires peuvent être produits pour raffiner le niveau d'analyse et pourront être ajoutés au besoin dans les versions subséquentes du rapport hebdomadaire.

### Portrait sommaire des éclosions de COVID-19 dans les milieux de travail pour la semaine du dimanche 28 juin au samedi 4 juillet 2020 (semaine n°27 des Centers for Disease Control and Prevention–CDC)

**Tableau 1** Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion et nombre total de cas confirmés de travailleurs dans ces milieux depuis le début de la situation d'éclosion

Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion	Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion
N = 65	N = 789
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 9 régions avec des milieux en éclosion</li> <li>▶ 8 régions n'ont pas de milieux en éclosion</li> </ul>	
▶ Nombre total de régions ayant fourni des données pour la date de tombée : 17/18	

Note : Les données par région sont fournies plus loin (figures 1 et 2).

**Tableau 2** Régions sociosanitaires les plus touchées selon le nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion et le nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion

Région sociosanitaire	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion	Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion
N (%)		
06 – Montréal	30 (46,2)	512 (64,9)
16 – Montérégie	17 (26,2)	175 (22,2)
15 – Laurentides	7 (10,8)	49 (6,2)
Les 7 autres régions	11 (16,9)	53 (6,7)
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>789</b>

**Tableau 3 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs dans ces milieux, selon la région métropolitaine**

Région métropolitaine (à partir du découpage des régions sociosanitaires)	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion	Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion
	N (%)	
Montréal et Laval	33 (50,8)	519 (65,8)
Ceinture du Grand Montréal <sup>7</sup>	20 (30,8)	102 (12,9)
Autres régions du Québec <sup>8</sup>	12 (18,5)	168 (21,3)
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>789</b>

**Tableau 4 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs dans ces milieux, selon le mois du début de la situation d'éclosion**

Mois du début de la situation d'éclosion	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion	Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion
	N (%)	
Mars 2020	3 (4,6)	180 (22,8)
Avril 2020	6 (9,2)	316 (40,1)
Mai 2020	13 (20,0)	132 (16,7)
Juin 2020	41 (63,1)	157 (19,9)
Juillet 2020	2 (3,1)	4 (0,5)
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>789</b>

<sup>7</sup> **La ceinture du Grand Montréal** comprend la région 14 -Lanaudière, les réseaux locaux de services (RLS) de Deux-Montagnes – Mirabel Sud, RLS de la Rivière-du-Nord– Mirabel-Nord et RLS de Thérèse-De Blainville de la région 15 -Laurentides ainsi que le RLS de Champlain et le RLS Pierre-Boucher de la région 16 -Montérégie.

<sup>8</sup> Autres régions : 01 -Bas-St-Laurent, 02 -Saguenay-Lac-St-Jean, 03 -Capitale-Nationale, 04 -Mauricie et Centre-du-Québec, 05 -Estrie, 07 -Outaouais, 08 -Abitibi-Témiscamingue, 09-Côte-Nord, 11 -Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 12 -Chaudière-Appalaches, 17 -Nunavik, 18 -Terres-Cries-de-la-Baie-James, les RLS d'Antoine-Labelle (1511), RLS des Laurentides (1512), RLS des Pays-d'en-Haut (1513) et RLS d'Argenteuil (1514) de la région 15 -Laurentides, les RLS du Haut-Richelieu-Rouville (1612), RLS de Richelieu-Yamaska (1622), RLS Pierre de -Saurel (1623), RLS de Vaudreuil-Soulanges (1631), RLS du Suroît (1632), RLS du Haut-St-Laurent (1633) et RLS de Jardins-Roussillon (1634) de la région 16 -Montérégie.

**Tableau 5** Variation entre les semaines CDC 26 et 27, du nombre de milieux en situation d'éclosion et du nombre de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion

Comparaison avec la semaine précédente		Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion	Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion
	<b>Total semaine 26</b>	<b>81</b>	<b>891</b>
(-)	Éclosions terminées	24	198
(+)	Nouvelles éclosions	8	30
(+)	Nouveaux cas confirmés dans les éclosions en cours	-	66
	<b>Total semaine 27</b>	<b>65 (↓)</b>	<b>789 (↓)</b>

**Tableau 6** Répartition des milieux de travail selon la catégorie de nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion

Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion	Milieux de travail en situation d'éclosion	
	Nombre	%
2 à 4 cas	40	61,5
5 à 9 cas	10	15,4
10 à 19 cas	5	7,7
20 cas et plus	10	15,4
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 7** Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion selon la taille de l'établissement

Nombre d'employés dans l'établissement*	Milieux de travail en situation d'éclosion	
	Nombre	%
Moins de 10	5	8,2
10 à 49	10	16,4
50 à 99	13	21,3
100 et plus	33	54,1
<b>Total</b>	<b>61**</b>	<b>100,0</b>

\* Source : Système d'information en santé au travail (SISAT),

\*\* Le nombre d'employés est erroné ou non disponible dans le SISAT pour quatre établissements.

**Tableau 8 Le top 5 des activités économiques avec le plus grand nombre de milieux de travail en situation d'écllosion**

Activité économique (CAEQ à 2 chiffres) avec détails des activités	Nombre total de milieux de travail en situation d'écllosion	Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion	Nombre de régions concernées
Commerces de détail	15	144	5
▪ 60 Aliments, boissons, médicaments et tabac	7	35	5
▪ 64 Marchandises diverses	4	66	2
▪ 62 Meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	2	10	2
▪ 69 Commerces de détails hors magasin	2	33	2
10 Industries des aliments (Industrie du lait de consommation; Industrie du pain et des autres produits de boulangerie-pâtisserie; Autres industries de produits alimentaires)	9	65	3
Commerces de gros	6	120	3
▪ 52 Produits alimentaires, boissons, médicaments et tabac <sup>9</sup>	2	82	2
▪ 56 Articles de quincaillerie, matériel de plomberie et de chauffage et matériaux de construction	2	14	2
▪ 59 Produits divers	2	24	2
40 Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux (voir section interprétation et limites, p. 3)	4	8	3
77 Services aux entreprises (Services de location de personnel; Services de sécurité et d'enquêtes; Services de reproduction <sup>10</sup> )	4	129	2

<sup>9</sup> Est inclus dans ce groupe, un établissement du secteur « 5217 - Commerce de gros de viandes et produits de la viande », où il s'effectue des activités d'abattage de viande. Cet établissement est en écllosion depuis le mois d'avril 2020. À noter que dans les rapports précédents, il y avait un établissement du secteur « 1011 - Industrie de l'abattage et de conditionnement de la viande », en plus de celui avec le code 5217.

<sup>10</sup> Établissement dont l'activité principale consiste à fournir des services d'impression, de photocopie, etc.

**Tableau 9 Le top 5 des activités économiques avec le plus grand nombre de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion**

Activité économique (CAEQ à 2 chiffres) avec détails des activités	Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion	Nombre de régions concernées
45 Transports (Camionnage de marchandises ordinaires; Transports en commun urbains; Autres services relatifs aux transports)	146	3	2
Commerces de détail	144	15	5
▪ 64 Marchandises diverses	66	4	2
▪ 60 Aliments, boissons, médicaments et tabac	35	7	5
▪ 69 Commerces de détails hors magasin	33	2	2
▪ 62 Meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	10	2	2
77 Services aux entreprises (Services de location de personnel; Services de sécurité et d'enquêtes; Services de reproduction <sup>11</sup> )	129	4	2
Commerces de gros	120	6	3
▪ 52 Produits alimentaires, boissons, médicaments et tabac <sup>12</sup>	82	2	2
▪ 59 Produits divers	24	2	2
▪ 56 Articles de quincaillerie, matériel de plomberie et de chauffage et matériaux de construction	14	2	2
10 Industries des aliments (Industrie du lait de consommation; Industrie du pain et des autres produits de boulangerie-pâtisserie; Autres industries de produits alimentaires)	65	9	3

<sup>11</sup> Établissement dont l'activité principale consiste à fournir des services d'impression, de photocopie, etc.

<sup>12</sup> Est inclus dans ce groupe, un établissement du secteur « 5217 - Commerce de gros de viandes et produits de la viande », où il s'effectue des activités d'abattage de viande. Cet établissement est en éclosion depuis le mois d'avril 2020. À noter que dans les rapports précédents, il y avait un établissement du secteur « 1011 - Industrie de l'abattage et de conditionnement de la viande », en plus de celui avec le code 5217.

**Tableau 10 Répartition des milieux de travail en situation d'écllosion avec 20 cas confirmés et plus de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion, selon les classes d'activités économiques**

<b>Classes d'activités économiques* (code CAEQ à 4 chiffres)</b>	<b>Nombre</b>
1099 – Autres industries de produits alimentaires	1
3321 – Industrie des gros appareils (électriques ou non)	1
4571 – Transports en commun urbains	1
5217 – Commerce de gros de viandes et produits de la viande	1
5919 – Autres commerces de gros de rebuts et matériaux de matériaux de récupération	1
6012 – Épicerie-boucheries	1
6413 – Autres magasins de marchandises diverses	1
6921 – Entreprises de vente directe	1
7791 – Services de sécurité et d'enquêtes	1
7796 – Services de reproduction	1
<b>Total</b>	<b>10</b>

\* Les deux premiers chiffres du code renvoient aux grands groupes d'activité économique au tableau 12.

## Répartition par régions sociosanitaires

Figure 1 Nombre de milieux de travail en situation d'écllosion, selon la région sociosanitaire

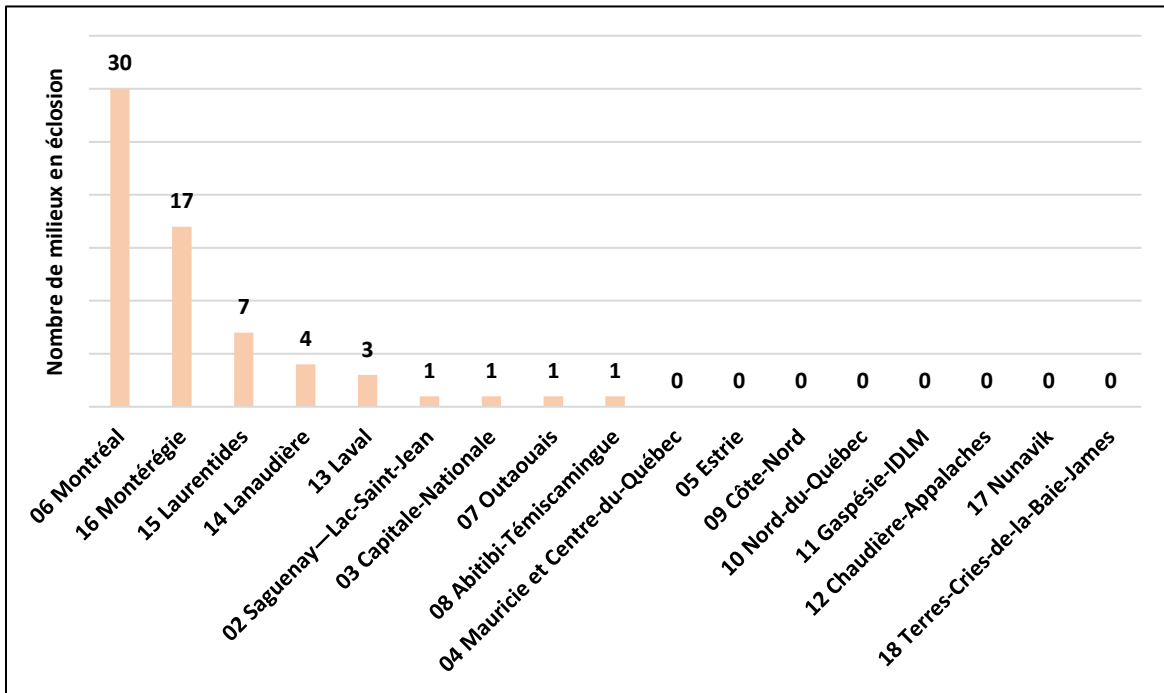
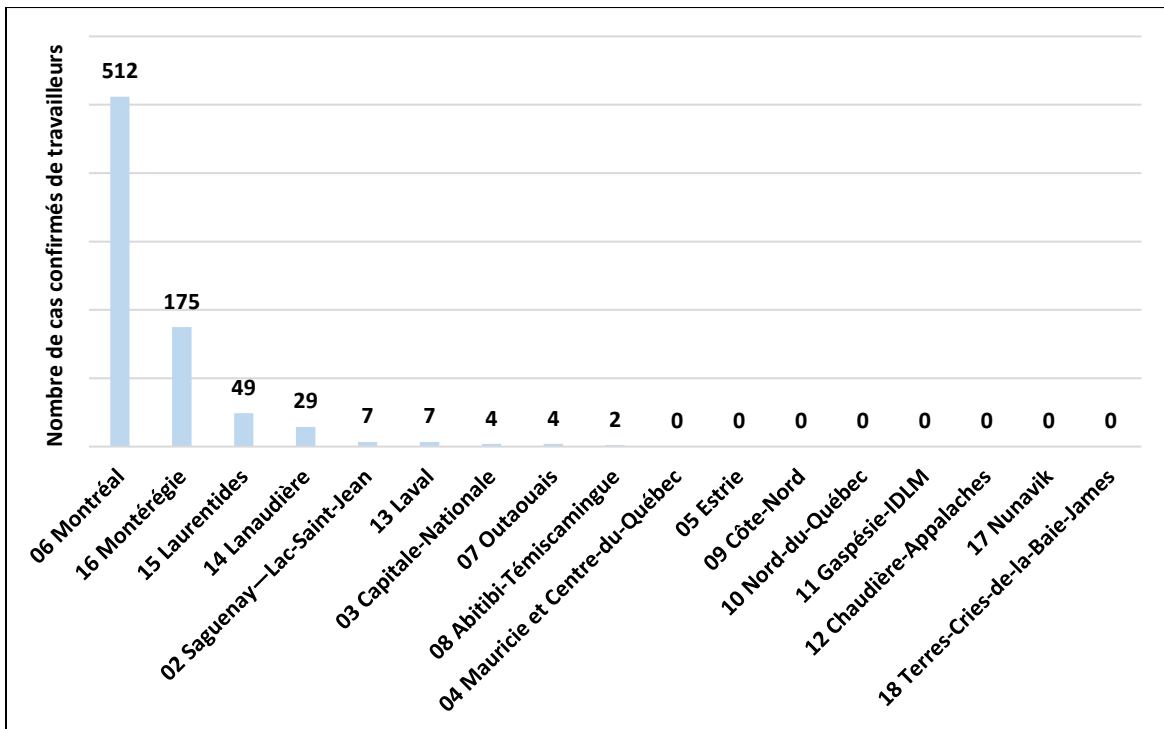


Figure 2 Nombre de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'écllosion, selon la région sociosanitaire



## Répartition par activité économique

**Tableau 11 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs dans ces milieux depuis le début de la situation d'éclosion, selon les divisions d'activités économiques**

Divisions d'activités économiques (CAEQ)	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion	
	Nombre	%	Nombre	%
A – Agriculture et services relatifs à l'agriculture	2	3,1	6	0,8
B – Pêche et piégeage	0	0	0	0
C – Exploitation forestière et services forestiers	0	0	0	0
D – Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	0	0	0	0
E – Industries manufacturières	19	29,2	198	25,1
F – Construction (voir section interprétation et limites, p. 3)	7	10,8	14	1,8
G – Transports et entreposage	4	6,2	149	18,9
H – Communications et autres services publics	1	1,5	2	0,3
I – Commerces de gros	6	9,2	120	15,2
J – Commerces de détail	15	23,1	144	18,3
K – Intermédiaires financiers et assurances	2	3,1	8	1,0
L – Services immobiliers et agences d'assurances	0	0	0	0
M – Services aux entreprises	4	6,2	129	16,3
N – Services gouvernementaux	1	1,5	2	0,3
O – Services d'enseignement	0	0	0	0
P – Services de santé et services sociaux	1	1,5	7	0,9
Q – Hébergement et restauration	3	4,6	10	1,3
R – Autres services	0	0	0	0
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>65</b>	<b>100,0</b>	<b>789</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 12 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs dans ces milieux depuis le début de la situation d'éclosion, selon les grands groupes d'activités économiques**

Grands groupes d'activité économique (code CAEQ à 2 chiffres)	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion	
	Nombre	%	Nombre	%
01 – Agriculture	1	1,5	3	0,4
02 – Services relatifs à l'agriculture	1	1,5	3	0,4
03 – Pêche et piégeage	0	0	0	0
04 – Exploitation forestière	0	0	0	0
05 – Services forestiers	0	0	0	0
06 – Mines	0	0	0	0
07 – Extraction du pétrole et de gaz naturel	0	0	0	0
08 – Carrières	0	0	0	0
09 – Services miniers	0	0	0	0
10 – Industries des aliments	9	13,8	65	8,2
11 – Industries des boissons	1	1,5	12	1,5
12 – Industries du tabac	0	0	0	0
15 – Industries des produits en caoutchouc	1	1,5	15	1,9
16 – Industries des produits en matière plastique	1	1,5	12	1,5
17 – Industries du cuir et des produits connexes	0	0	0	0
18 – Industries textiles de première transformation	0	0	0	0
19 – Industries des produits textiles	0	0	0	0
24 – Industries de l'habillement	0	0	0	0
25 – Industries du bois	2	3,1	8	1,0
26 – Industries du meuble et articles d'ameublement	1	1,5	5	0,6
27 – Industries du papier et produits en papier	0	0	0	0
28 – Imprimerie, édition et industries connexes	0	0	0	0
29 – Industries de première transformation des métaux	0	0	0	0
30 – Industries de la fabrication des produits métalliques	1	1,5	5	0,6
31 – Industries de la machinerie (sauf électrique)	0	0	0	0
32 – Industries du matériel de transport	1	1,5	17	2,2
33 – Industries des produits électriques et électroniques	1	1,5	56	7,1
35 – Industries des produits minéraux non métalliques	0	0	0	0
36 – Industries du pétrole et du charbon	0	0	0	0
37 – Industries chimiques	1	1,5	3	0,4
39 – Autres industries manufacturières	0	0	0	0
40 – Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux (voir section interprétation et limites, p, 3)	4	6,2	8	1,0
42 – Entrepreneurs spécialisés (voir section interprétation et limites, p, 3)	3	4,6	6	0,8

Grands groupes d'activité économique (code CAEQ à 2 chiffres)	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion	
	Nombre	%	Nombre	%
44 – Services relatifs à la construction	0	0	0	0
45 – Transports	3	4,6	146	18,5
46 – Transports par pipelines	0	0	0	0
47 – Entreposage	1	1,5	3	0,4
48 – Communications	0	0	0	0
49 – Autres services publics	1	1,5	2	0,3
50 – Commerces de gros de produits agricoles	0	0	0	0
51 – Commerce de gros de produits pétroliers	0	0	0	0
52 – Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	2	3,1	82	10,4
53 – Commerces de gros de vêtements, chaussures, tissus et mercerie	0	0	0	0
54 – Commerces de gros d'articles ménagers	0	0	0	0
55 – Commerces de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	0	0	0	0
56 – Commerces de gros des articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et des matériaux de construction	2	3,1	14	1,8
57 – Commerces de gros de machines, matériel et fournitures	0	0	0	0
59 – Commerces de gros de produits divers	2	3,1	24	3,0
60 – Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	7	10,8	35	4,4
61 – Commerces de détail des chaussures, vêtements, tissus et filés	0	0	0	0
62 – Commerces de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	2	3,1	10	1,3
63 – Commerces de détail des véhicules automobiles, pièces et accessoires	0	0	0	0
64 – Commerces de détail de marchandises diverses	4	6,2	66	8,4
65 – Autres commerces de détail	0	0	0	0
69 – Commerces de détail hors magasin	2	3,1	33	4,2
70 – Intermédiaires financiers de dépôts	2	3,1	8	1,0
71 – Sociétés de crédit à la consommation et aux entreprises	0	0	0	0
72 – Sociétés d'investissement	0	0	0	0
73 – Sociétés des assurances	0	0	0	0
74 – Autres intermédiaires financiers	0	0	0	0
75 – Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	0	0	0	0
76 – Agences d'assurances et agences immobilières	0	0	0	0
77 – Services aux entreprises	4	6,2	129	16,3
81 – Services de l'administration fédérale	0	0	0	0
82 – Services de l'administration provinciale	1	1,5	2	0,3
83 – Services des administrations locales	0	0	0	0
84 – Organismes internationaux et autres organismes extraterritoriaux	0	0	0	0

Grands groupes d'activité économique (code CAEQ à 2 chiffres)	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion	
	Nombre	%	Nombre	%
86 – Services de santé et services sociaux <sup>13</sup>	1	1,5	7	0,9
91 – Hébergement	1	1,5	4	0,5
92 – Restauration	2	3,1	6	0,8
96 – Services de divertissements et de loisirs	0	0	0	0
97 – Services personnels et domestiques	0	0	0	0
98 – Associations	0	0	0	0
99 – Autres services	0	0	0	0
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>65</b>	<b>100,0</b>	<b>789</b>	<b>100,0</b>

<sup>13</sup> Il s'agit d'un centre de travail adapté.

**Tableau 13 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs dans ces milieux depuis le début de la situation d'éclosion, selon les secteurs d'activité économique**

Groupe sectoriel (CNESST)	Secteurs d'activité économique (code SAE de la CNESST)	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion	
		Nombre	%	Nombre	%
I	01 - Bâtiment et travaux publics (voir section interprétation et limites, p. 3)	7	10,8	14	1,8
	02 - Industrie chimique	1	1,5	3	0,4
	03 - Forêt et scieries	0	0	0	0
	04 - Mines, carrières et puits de pétrole	0	0	0	0
	05 - Fabrication de produits en métal	1	1,5	5	0,6
II	06 - Industrie du bois (sans scierie)	2	3,1	8	1,0
	07 - Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	2	3,1	27	3,4
	08 - Fabrication d'équipement de transport	1	1,5	17	2,2
	09 - Première transformation des métaux	0	0	0	0
	10 - Fabrication de produits minéraux non métalliques	0	0	0	0
III	11 - Administration publique	1	1,5	2	0,3
	12 - Industrie des aliments et boissons	10	15,4	77	9,8
	13 - Industrie du meuble et des articles d'ameublement	1	1,5	5	0,6
	14 - Industrie du papier et activités diverses	0	0	0	0
	15 - Transport et entreposage	4	6,2	149	18,9
IV	16 - Commerce	21	32,3	264	33,5
	17 - Industrie du cuir	0	0	0	0
	18 - Fabrication de machines (sauf électriques)	0	0	0	0
	19 - Industrie du tabac	0	0	0	0
	20 - Industrie textile	0	0	0	0
V	21 - Autres services commerciaux et personnels	7	10,8	139	17,6
	22 - Communications, transport d'énergie et autres services publics	1	1,5	2	0,3
	23 - Imprimerie, édition et activités annexes	0	0	0	0
	24 - Fabrication de produits du pétrole et du charbon	0	0	0	0
	25 - Fabrication de produits électriques	1	1,5	56	7,1
VI	26 - Agriculture	2	3,1	6	0,8
	27 - Bonneterie et habillement	0	0	0	0
	28 - Enseignement et services annexes	0	0	0	0
	29 - Finances, assurances et affaires immobilières	2	3,1	8	1,0
	30 - Services médicaux et sociaux	1	1,5	7	0,9
	31 - Chasse et pêche	0	0	0	0
	32 - Industries manufacturières diverses	0	0	0	0
<b>Ensemble des secteur</b>		<b>65</b>	<b>100,0</b>	<b>789</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 14 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs dans ces milieux depuis le début de la situation d'éclosion, selon les groupes sectoriels**

Groupe sectoriel (CNEST)	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans les milieux de travail depuis le début de la situation d'éclosion	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>I</b>	9	13,8	22	2,8
<b>II</b>	5	7,7	52	6,6
<b>III</b>	16	24,6	233	29,5
<b>IV</b>	21	32,4	264	33,5
<b>V</b>	9	13,8	197	25,0
<b>VI</b>	5	7,7	21	2,7
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>100,0</b>	<b>789</b>	<b>100,0</b>

# Vigie des situations d'éclosion de COVID-19 dans les milieux de travail, excluant les milieux de soins, de garde et scolaires

Rapport hebdomadaire, semaine du 28 juin au 4 juillet 2020

---

## AUTEURS

Georges Adib, conseiller scientifique  
Richard Martin, conseiller scientifique  
France Tissot, conseillère scientifique  
Direction des risques biologiques et de la santé au travail, Institut national de santé publique du Québec

Denis Laliberté, médecin-conseil  
David Bellemare, médecin résident  
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Pierre Deshaies, médecin-conseil  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches et  
Institut national de santé publique du Québec

G. T. Vigie/Surveillance COVID-SAT  
Direction des risques biologiques et de la santé au travail de l'[INSPQ](#)  
[Réseau de santé publique en santé au travail](#)

## AVEC LA COLLABORATION DES

Professionnels du Réseau de santé publique en santé au travail  
Professionnels de maladies infectieuses  
Directions régionales de santé publique

## REMERCIEMENTS

Pour le mandat confié et le soutien :

Marlène Mercier, directrice et aux professionnels de Direction de la vigie sanitaire  
Direction générale adjointe de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

Pour leur soutien au processus intérimaire de vigie des situations d'éclosions en milieu de travail :

Guylaine Auger, coordonnatrice régionale  
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Montérégie

Nicole Boulianne, conseillère scientifique spécialisée  
Marc Dionne, médecin-conseil  
Stéphane Perron, médecin-conseil  
Institut national de santé publique du Québec

Ghislain Brodeur, coordonnateur des programmes de santé au travail  
Direction générale adjointe de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

Nathalie Caissy, coordonnatrice régionale - Prévention et protection  
Stéphane Choukevitch, chef de service par intérim, Santé au travail  
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'Île-de-Montréal

Nancy Côté, coordonnatrice régionale  
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de Laval

Pierre Dupont, agent de planification, de programmation et de recherche  
Patrice Voyer, agent de planification, de programmation et de recherche  
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides

Andréanne Leclerc, agente de planification, de programmation et de recherche  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Yves Morin, analyste d'affaires et des procédés informatiques  
Norman Handfield, pilote d'orientation  
Équipe de pilotage d'orientation, Système d'information en santé au travail (SISAT)

Isabelle Tremblay, agente de planification, de programmation et de recherche  
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

## SOUS LA COORDINATION SCIENTIFIQUE DE

Marie-Pascale Sassine  
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

## MISE EN PAGE

Marie-Cécile Gladel  
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

